

Évaluation des fonctions éducatives de l'étudiant

26. L'évaluation des fonctions éducatifs des étudiants de l'université a pour but :
- a) au moyen de la vérification systématisée et continue des connaissances, stimuler les processus d'acquisition de nouvelles connaissances, habilités et compétences, en tenant compte de différents éléments de l'apprentissage,
 - b) améliorer la fréquentation de l'étudiant aux cours,
 - c) assurer le contact mutuel efficace pour les professeurs afin d'améliorer continuellement l'enseignement et l'apprentissage,
 - d) augmenter le bien-fondé et la confiance en l'évaluation des cours.
27. Les fonctions éducatives de l'étudiant pour chaque discipline sont évaluées par le professeur enseignant, avec l'utilisation d'un système à plusieurs composants.
28. Le point général et la note pour la discipline sont inscrits dans le bulletin d'examen et le carnet d'épreuves de l'étudiant, en cas de l'examen oral, ils sont inscrits le jour de l'examen, juste après la réponse de l'étudiant, et en cas de l'examen écrit, ils sont inscrits après l'évaluation du travail écrit.
29. L'évaluation des fonctions éducatives de l'étudiant est mise en œuvre à l'échelle à 20 points, d'après la table ci-dessous :

Point	Note
18-20	5 (excellent)
14-17	4 (bien)
8-13	3 (satisfaisant)
0-7	2 (insuffisant)
Épreuves	
8-20	Passé
0-7	Échoué

30. Le point général de la discipline est calculé selon la formule suivante :

$$N_{\text{gén.}} = N_{\text{part.}} + N_{\text{cour.}} + N_{\text{concl.}}, \text{ où :}$$

$N_{\text{part.}}$ – c'est l'évaluation de la participation des étudiants au cours (4 points au maximum),

$N_{\text{cour.}}$ – c'est l'évaluation courante des étudiants, au moyen des examens et/ou des tâches courants (6 points au maximum),

$N_{\text{concl.}}$ – c'est l'évaluation finale des étudiants, au moyen de l'examen ou l'épreuve final (10 points au maximum). (Annexe 1)

Exemple 1.

Si la participation de l'étudiant au cours a été évaluée 3 points, l'examen et/ou la tâche courants prévus pour le cours 5 points, et l'examen final 10 points, alors le point général pour ce cours sera:

$$N_{\text{gén.}} = N_{\text{part.}} + N_{\text{cour.}} + N_{\text{concl.}} = 3 + 5 + 10 = 18$$

31. Le niveau de la participation des étudiants au cours est calculé selon la formule suivante:

$$N_{\text{part.}} = ((H.\text{audit.} - \text{Abs.}_{\text{non j.}} - \text{Abs.}_{\text{j.}}) / (H.\text{audit.} - \text{Abs.}_{\text{j.}})) \times 100\%, \text{ où:}$$

$N_{\text{part.}}$ – c'est le niveau de la participation au cours,

$H.\text{audit.}$ – c'est la quantité d'heures en auditoire,

$\text{Abs.}_{\text{j.}}$ – c'est la quantité des absences justifiées,

$\text{Abs.}_{\text{non j.}}$ – c'est la quantité des absences non justifiées.

Le point pour la participation de l'étudiant au cours, $N_{\text{part.}}$, est calculé d'après les critères de l'échelle présentée dans la table ci-dessous :

Niveau de la participation (%)	Point attribué
90% et plus	4
80-89%	3
65-79%	2
50-64%	1
Moins de 50%	0

Exemple 2.

Si l'étudiant a 10 heures d'absences non justifiées et 0 heure d'absence justifiée du cours ayant 32 heures d'auditoire, alors le niveau de la participation au cours est calculé comme suit :

$$((32-10) / 32) \times 100\% = 69\%$$

Car 69% de présence se trouve dans l'intervalle de 65-79%, pour la participation au cours l'étudiant reçoit 2 points, c'est à dire $N_{\text{part.}} = 2$ points.

Exemple 3.

Si l'étudiant a 5 heures d'absences non justifiées et 2 heures d'absence justifiées du cours ayant 32 heures d'auditoire, alors le niveau de la participation au cours est calculé comme suit :

$$((32-5-2) / (32-2)) \times 100\% = 83\%.$$

Car 83% de présence se trouve dans l'intervalle de 77-89%, pour la participation au cours l'étudiant reçoit 3 points, c'est-à-dire $N_{part.} = 3$ points.

32. L'évaluation de la participation de l'étudiant au cours est réalisée d'après les résultats du monitoring. Le monitoring est mis en œuvre à l'aide des professeurs, des chaires, des facultés, du secteur scientifique, de la manière suivante :

- a) L'aîné du groupe académique fait des marques sur les absences de l'étudiant, approuvées par sa signature, dans le registre du groupe académique.
- b) Le professeur approuve de sa signature les marques faites dans le registre par l'aîné du groupe académique sur les absences des étudiants.
- c) En cas d'absence collective du groupe, le professeur informe le décanat de la faculté et fait la marque correspondante dans le registre du groupe académique.
- d) Le niveau de la participation des étudiants au cours est calculé et son point correspondant est fixé par le décanat, avant l'examen final et il est marqué dans le bulletin d'examen. L'évaluation courante c'est l'évaluation des connaissances, des compétences et des habilités des étudiants à l'aide des examens et/ou des tâches intermédiaires, pour laquelle on attribue 6 points au maximum.

La manière de l'évaluation courante de la discipline est décrite dans le programme disciplinaire et elle est choisie à la discrétion du professeur, en tenant compte des particularités de la discipline. Elle peut inclure :

- Examen écrit intermédiaire obligatoire,
- Tests écrits,
- Mise en œuvre et présentation des tâches individuelles et en équipe,
- Travaux de calcul et graphiques (solution des problèmes),
- Travaux de laboratoire (réalisation des expériences),
- Autres formes, qui exigent la justification correspondante et la permission de la part du conseil de la faculté.

33. Le point de l'évaluation courante est marquée dans le bulletin d'examen par le professeur jusqu'au commencement de la session d'examen.

34. L'évaluation finale ($N_{fin.}$) c'est l'évaluation des connaissances, des compétences et des habilités des étudiants au moyen de l'examen final, incluant le cours et/ou de l'épreuve entiers, pour laquelle on attribue 10 points au maximum.

L'examen ou l'épreuve finals sont généralement effectués par écrit, et, en certains cas, oralement, en partant des formes d'enseignement et d'apprentissage de la discipline, ainsi que de la nature des résultats finals éducatifs attendus. L'organisation orale de l'examen est mise en œuvre avec la justification correspondante et la permission du conseil de la faculté.

35. Les résultats de l'examen final ($N_{fin.}$) sont remplis par le professeur dans le bulletin d'examen, dans lequel le point de la participation ($N_{part.}$) et le point de l'évaluation courante ($N_{cour.}$) des étudiants sont marqués d'avance.

36. En cas de disciplines contenant des travaux de calcul et graphiques et de laboratoire, l'étudiant peut participer à l'examen final, s'il a réalisé les exigences minimums définies par la chaire pour les travaux de calcul et graphiques et de laboratoire. Les travaux de calcul et graphiques et de laboratoire peuvent être considérés comme moyens d'évaluation courante. L'évaluation courante pour ces disciplines, à part de l'évaluation des travaux de calcul et graphiques et de laboratoire, en cas de nécessité, peut aussi inclure d'autres modes de l'évaluation (voir point 33).

37. L'évaluation courante ($N_{cour.}$) des travaux et projets de fin d'études est effectuée après la fin de la 8-ème semaine du semestre académique, et on évalue la qualité, le volume (50% du général), la participation, le progrès et fait 10 point au maximum, $N_{cour.} = 10$ points. La réalisation entière du projet/travail de fin d'études est obligatoire, car ce n'est qu'en cas de réalisation complète du projet/travail de fin d'études que l'étudiant peut recevoir un point général positif et participer à l'évaluation finale du projet/travail de fin d'études. L'évaluation finale du projet/travail de fin d'études est effectuée jusqu'au commencement de la session d'examen et fait 10 points au maximum, c'est à dire $N_{fin.} = 10$ points. (annexe 2)

38. Les stages de formation et les stages pratiques sont évalués d'après les rapports rédigés en correspondance avec le programme approuvé, par le dirigeant du stage, le dernier jour du stage, à la base de l'évaluation finale, 20 points au maximum.

$$N_{gén.} = N_{fin.}$$

39. Dans le bulletin d'examen et le carnet d'épreuves de l'étudiant on marque la note générale de l'étudiant ($N_{\text{gén.}}$), qui est calculé selon la formule du point 31 :

$$N_{\text{gén.}} = N_{\text{part.}} + N_{\text{cour.}} + N_{\text{fin.}}$$

40. Pour les disciplines dont la note générale est moins de 8 et l'étudiant a eu une note insuffisante, les crédits ne sont pas attribués.

41. L'étudiant restitué ou changeant de spécialité passe seulement l'examen final, pour lequel on attribue 20 points au maximum.

42. L'étudiant peut contester la note du cours en correspondance avec les conditions fixées dans la V partie de cet ordre.

- Pour l'élévation de la note l'étudiant peut repasser l'examen d'après sa demande écrite, avec la permission du recteur.
- L'étudiant qui veut élever les notes reçues en première et deuxième années de licence, peut repasser l'examen après 2 cours. On peut repasser les notes reçues en première année après la fin de la rotation en deuxième année, et la note reçue en deuxième année après la fin de la rotation en troisième année.
- Les notes de l'étudiant en master ne peuvent pas être repassées.

UNIVERSITÉ NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DE CONSTRUCTION D'ARMÉNIE

BULLETIN D'EXAMEN

I semestre IV année de l'année académique 2016/2017

Faculté

Groupe

Discipline

Professeur

En vigueur jusqu'à " " 201

Note	Point
Excellent /5/	18-20
Bien /4/	14-17
Suffisant /3/	8-13
Insuffisant	< 8
Absent	Absent

N/O	Prénom, nom de l'étudiant	Point de l'évaluation courante	Point de la participation au cours	Point de l'évaluation finale	Point de l'examen 0-20	Note 2-5	Signature du chef de la chaire ou du Professeur
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							

Doyen de la faculté :

Chef de la chaire :

UNIVERSITÉ NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DE CONSTRUCTION D'ARMÉNIE

BULLETIN DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES

I semestre IV année de l'année académique 2016/2017

Faculté

Groupe

Discipline

Professeur

En vigueur jusqu'à " " 201

<i>Note</i>	<i>Point</i>
Excellent /5/	18-20
Bien /4/	14-17
Suffisant /3/	8-13
Insuffisant	< 8
Absent	Absent

N ^o	<i>Prénom, nom de l'étudiant</i>	<i>Évaluation courante</i>	<i>Évaluation finale</i>	<i>Point d'épreuve 0-20</i>	<i>Note 2-5</i>	<i>Signature du chef de la chaire ou du Professeur</i>
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						

Doyen de la faculté:

Chef de la chaire: